



CONSEIL DES MINISTRES EN CHARGE DE L'AGRICULTURE DE L'AFRIQUE CENTRALE

23 OCTOBRE 2014 - N'DJAMENA (TCHAD)

COMMUNIQUE FINAL

[Handwritten signature]
[Handwritten signature]

[Handwritten signature]

[Handwritten signature]
[Handwritten signature]
[Handwritten signature]

Le Conseil des Ministres en Charge de l'Agriculture de l'Afrique Centrale s'est tenu le 23 Octobre 2014 à N'Djamena, au Tchad sous la Présidence de **Son Excellence, Madame Rosine BAÏWONG DJIBERGUI AMANE, Ministre de l'Agriculture et de l'Environnement, Représentant du Premier Ministre, chef du Gouvernement** de la République du Tchad.

Ont pris part aux travaux :

- **Son Excellence Monsieur André DE JESUS MODA**, Secrétaire d'Etat du Ministère de l'Agriculture, de l'Angola ;
- **Son Excellence Madame Odette KAYITESI**, Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage du Burundi ;
- **Monsieur Jean Claude EKO'O AKOUAFANE**, Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural du Cameroun ;
- **Monsieur Jean-Marie NGATSE**, Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage du Congo ;
- **Son Excellence Monsieur Alfredo MITOGO MITOGO ADA**, Ministre de l'Agriculture et des Forêts de la Guinée Equatoriale ;
- **Son Excellence Monsieur Jean-Chrysostome VAHAMWITI MUKESYAYIRA**, Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural de la République Démocratique du Congo (RDC) ;
- **Monsieur Argentino PIRES DOS SANTOS**, Ministère de l'Agriculture, des Pêches et du Développement Rural de Sao-Tomé et Principe ;
- **Son Excellence Madame Rosine BAÏWONG DJIBERGUI AMANE**, Ministre de l'Agriculture et de l'Environnement du Tchad.
- Ont également pris part à la Cérémonie d'ouverture, les hautes Personnalités ci-après :
- **Honorable Mamadou KOURTOU**, 1^{er} Vice-Président de l'Assemblée Nationale du Tchad ;



2



- **Son Excellence Madame Mariam MAHAMAT NOUR**, Ministre du Plan et de la Coopération Internationale du Tchad.
- **Son Excellence Madame Esther WAÏBOGO**, Ministre des Femmes, de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale du Tchad ;
- **Son Excellence Monsieur Abdoulaye NGARDIGUINAN**, Ministre de la Culture, de la Jeunesse et des Sports du Tchad.

La cérémonie d'ouverture a été marquée par les allocutions de:

- **Monsieur Kolyang PALEBELE**, Représentant de la PROPAC ;
- **Madame Mariam SOUMARE SOW**, Représentante de l'Agence du NEPAD ;
- **Madame Odile ANGORAN**, Représentante de la FAO;
- **Hassan Adoum BAKHIT HAGGAR**, Représentant la CEMAC ;
- **Madame Clotilde NIZIGAMA**, Représentant le Secrétariat Général de la CEEAC ;
- **Son Excellence Madame Rosine BAÏWONG DJIBERGUI AMANE**, Ministre de l'Agriculture et de l'Environnement, Représentant son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du gouvernement, pays hôte et assurant la Présidence en exercice de la CEEAC.

Au terme des travaux, sept (7) projets de Décision sur neuf (9) ont été approuvés.

Il s'agit de la :

1. Décision portant adoption de la Politique Agricole Commune (PAC) de la CEEAC ;
2. Décision portant adoption du Programme Régional de Sécurité Alimentaire de l'Afrique Centrale (PRSA - AC) ;

3

3. Décision portant adoption du Programme Régional d'Investissement Agricole de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PRIASAN) ;
4. Décision portant restructuration et renforcement des capacités de la Direction de l'Agriculture, du Développement Rural et de l'Environnement ;
5. Décision portant adoption de la Stratégie de développement de la filière Coton-Textile-Confection ;
6. Décision donnant mandat au Secrétariat Général de la CEEAC de poursuivre le Partenariat en vue de la mise en œuvre et de l'opérationnalisation de la Stratégie de développement de la filière Coton-Textile-Confection par la Direction de l'Agriculture, du Développement Rural et de l'Environnement ;
7. Décision portant création d'un Centre Régional de Santé Animale (CRSA) et du Bureau Sous régional de l'Organisation Mondiale de la Santé Animale (OIE) pour l'Afrique Centrale .

Deux projets de Décision ont été renvoyés pour un meilleur examen.

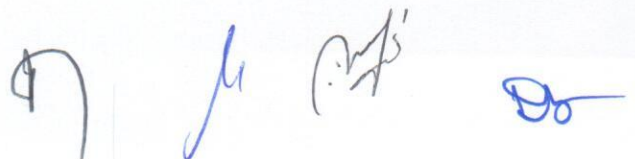
Il s'agit de :

- Projet de Décision portant création de l'Unité de Gestion du Fonds Spécial de Développement Agricole (FSRDA);
- Projet de Décision adoptant le schéma d'opérationnalisation du Fonds Spécial de Développement Agricole (FSRDA) ;

Au titre des Recommandations

Au Conseil des Ministres de la CEEAC :

1. Adopter les projets de décision soumis à leur appréciation ;
2. Prendre attache avec les Ministres Ordonnateurs du Fonds IDA pour l'appui à la mise en œuvre du Programme de Productivité Agricole en



Afrique Centrale, volet Recherche-Développement du PRIASAN, afin de permettre une mobilisation rapide des financements.

Au Secrétariat Général de la CEEAC :

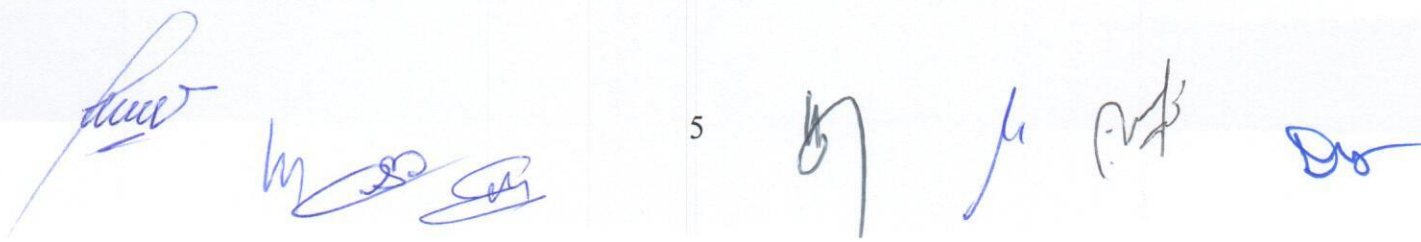
1. Procéder à la désignation d'un Directeur de l'Agriculture, du Développement Rural et de l'Environnement;
2. Faciliter et coordonner le processus de mobilisation des ressources auprès des Partenaires Techniques et Financiers ;
3. Formuler des requêtes auprès des partenaires techniques dans le cadre du Centre Régional de santé animale pour rechercher leur soutien effectif.

A la CEEAC et à la Commission de la CEMAC :

1. Mettre des Experts juristes dans les réunions des Experts en préparation aux Conseils des Ministres ;
2. Mettre en place un cadre de collaboration entre la CEMAC et la CEEAC pour la mise en œuvre conjointe des programmes et projets agricoles régionaux.

Aux Etats :

1. De s'engager de manière effective dans l'initiative du Programme National de Productivité Agricole en Afrique Centrale, en collaboration avec le CORAF/WECARD et la CEEAC, afin de permettre une mobilisation rapide des ressources financières au profit de la sous-région ;
2. D'accélérer la formulation de leur PNIASAN et d'organiser la table ronde de mobilisation des ressources financières ;

 Five handwritten signatures in blue ink are located at the bottom of the page. The first signature is on the left, followed by a group of three signatures, a small number '5' in the center, and two more signatures on the right.

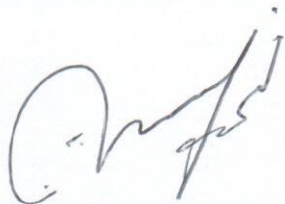
3. De rendre effectif les engagements de la Déclaration de Maputo sur l'allocation d'au moins 10% du budget national à l'Agriculture.

Aux Partenaires Techniques et Financiers

1. De s'aligner sur les cadres stratégiques régionaux et nationaux pour l'atteinte des objectifs des Programme National d'Investissement Agricole, de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PNIASAN) et du Programme Régional d'Investissement Agricole, de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PRIASAN) ;
2. D'apporter un appui technique et financier aux Etats et à la CEEAC pour la mise en œuvre des PNIASAN et du PRIASAN.

Fait à N'Djamena, le 23 Octobre 2014

Pour la République d'Angola



Son Excellence M. André DE JESUS MODA

Pour la République Démocratique du Congo



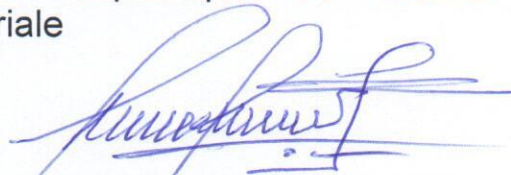
Jean-Chrysostome VAHAMWITI MUKESYAYIRA

Pour la République du Burundi



Son Excellence Madame Odette KAYITESI

Pour la République de Guinée Equatoriale



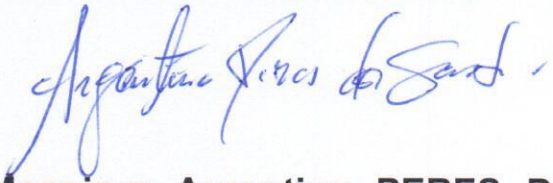
Alfredo MITOGO MITOGO ADA

Pour la République du Cameroun
P.O. Représentant du Ministre



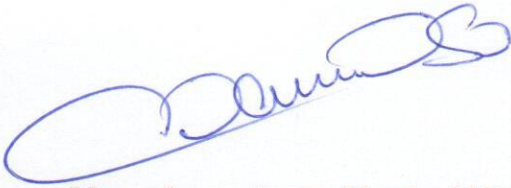
Monsieur Jean Claude EKO'O
AKOUAFANE

Pour la République Démocratique de
Sao-Tomé et Principe
P.O. Représentant du Ministre



Monsieur Argentino PERES DOS
SANTOS

Pour la République du Congo
P.O. Représentant du Ministre



Monsieur Jean-Marie NGATSE

Pour la République du Tchad



Madame Rosine BAÏWONG
DJIBERGUI AMANE

